

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

M22- 0016573

125716

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 237 Société : RAM  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : EDDOUSSI Mohamed  
 Date de naissance : 1928  
 Adresse : Rue 6 Bd ABDIRAK aeffla casab  
 Tél. : 0666.41.27.26 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  
 DR. ALAMI M  
 Professeur en Cardiologie  
 264 Bd. Ghandi - Casablanca  
 Tél. 05 22 35 11 20 01 15 78 06

Date de consultation : 27 JUN 2002  
 Nom et prénom du malade : EDDOUSSI Mohamed Age : 94  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Maladie de l'oreille  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Maladie de l'oreille  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 JUIN 2014	CS. Cardiologie	300	0 Dh	DR. ALAMI M Professeur en Cardiologie Bd. Grandi - Casablanca 05 22 39 01 12 / 06 15 78 06

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><del>HARMACHA DALLAS KARIMA PHARMACIE ABOUREGRAG OULETTE TEL 0522 89 84 74</del></p>	27/01/94	1283.80

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Alami Mohamed  
Professeur en Cardiologie  
264 Bd Ghandi.  
Residence Jawhara  
Casablanca 20200

## ORDONNANCE

27/06/2022

EZDOUTI MOHAMED

### CARDIOASPIRINE

1cp

/J

### IPERTEN 20

1cp

/J

### CARDIX 6,25

1cp

8h

1cp

20h

### NITRODERM 5

1cp

/J

### IRPHI 75

1cp

/J

### OEDES 20

1cp

/J

BRONCHOKOD sans sucre

Professeur Alami Mohamed, 264 Bd Ghandi, Casablanca. Tel 022 390112; Urgences 061157806

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090286 118

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

P.P.V. 152DH00  
Distribué par PROMOPHARM S.A.



PHARMACIE DALLAS  
DR BENAMED KARIMA  
DOCTEUR ABOUREGRAG OULFA  
CASA TEL:0522 89 84 74

1casx2/j

1 x 25 α 5 g.

DR. ALAMI M  
Professeur en Cardiologie  
264, Bd Ghandi - Casablanca  
Tél. 0522 390112/3660

LOT:1159  
PER:02/24  
PPV:27,90DH



PHARMACIE DALLAS  
DR BENAMED KARIMA  
DOCTEUR ABOUREGRAG OULFA  
CASA TEL:0522 89 84 74

DR. ALAMI M  
Professeur en Cardiologie  
264, Bd Ghandi - Casablanca  
Tél. 0522 390112/3660  
CASA TEL:0522 89 84 74